

Les Vacances de Printemps 2023 à la Ferme St Pol

Semaine du 11 au 14 avril 2023

4-11 ans

Semaine du 17 au 21 avril 2023

"On a un plan en tête !"
Prêts ? Partez !

Labyrinthe à billes

Lecture de paysage
Balade contée

Course
d'orientation

Circuit de voitures

Jeu de la
circulation
routière

Chasse aux
trésors

Le Monde des cabanes

4-5 ans : Un jour, une histoire!

Plonge dans l'univers de l'histoire du jour. Crée les cabanes des lutins, sorcières, dragons et compagnie.
Nous irons découvrir le "Monde merveilleux des Lutins" à Hostun.

6 ans et plus : Cabanes du monde

Découvre l'univers des Indiens, des Berbères et des pêcheurs à travers leurs habitats. Après avoir construit ta cabane, mets toi dans la peau d'un des leurs et découvre leur mode de vie.
Nous irons visiter le palais idéal du facteur cheval à Hauterives.

Modalités d'inscription

Etape 1 : Si votre enfant est déjà venu à la Ferme st Pol, passez directement à l'étape 2.
Pour une première inscription : télécharger le dossier 1ère inscription et la fiche sanitaire de liaison sur le site internet de la communauté de communes et nous l'envoyer dès maintenant, par courrier ou par mail ccpd.lafermestpol@orange.fr avec la photocopie des vaccins de votre enfant et votre attestation de Quotient familiale.

Etape 2 : envoyer votre demande par mail à compter du :

Vendredi 17 mars 2023 à partir de 18h00 à : fsp.printemps2023@orange.fr

Avant la date et l'heure indiqués aucun mail ne sera pris en compte..

Dans le mail vous devez nous informer (pour tout les enfants !)

- Du nom et de la date de naissance du ou des enfants
- Du nom et du téléphone du ou des responsables
- De votre commune de résidence
- De l'arrêt de bus souhaité
- Les dates des semaines de vacances souhaitées

Si inscription pour deux semaines, merci d'indiquer a semaine prioritaire, l'autre sera validée si il reste des places.

- Le justificatif des bons vacances et du quotient familial 2023 sauf quotient supérieur à 1200 €.
- La fiche sanitaire de liaison complété pour les enfants qui n'ont pas fréquenté la Ferme St Pol en 2023.

Attention, s'il manque des informations, l'inscription ne sera pas prise en compte

Vous recevrez un accusé de réception automatique qui attestera la bonne réception du mail.

Etape 3 : A partir du 21 mars au soir , vous recevrez un mail avec la facture qui attestera votre inscription. Quand la facture est éditée, elle est due.

Si vous ne recevez aucune nouvelle : envoyer un sms au 06.73.17.95.77.

Etape 4 : Vous devrez envoyer avant le début des vacances le paiement de la facture pour valider l'inscription de votre enfant ou le déposer dans la boîte aux lettres de la Ferme St Pol.

Attention, si vous avez des factures en attente, celle-ci doivent être réglé pour valider l'inscription.

*Communauté de Communes Dieulefit Bourdeau
8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit
Toute facture éditée doit être payée .*

Ramassage Dieulefit-La Ferme St Pol
Dieulefit : 8h30/17h30
Poët Laval : 8h40/17h15
La Bégude de Mazenc : 8h50/17h10

Horaires :
Accueil de 8h30 à 9h30
Départ de 17h à 17h30

Tarifs 2023 :

En fonction du quotient familial, ce tableau vous permet de connaître le montant de votre participation. La prise en charge de la CAF ou la MSA reste à déduire de ce tarif de base. Réduction de 10% pour le 2ème enfant. Ce prix inclut les transports, les repas cuisinés sur place, les goûter et les intervenants .

Quotients Familiaux	De 0 à 565	De 565 à 900	De 901 à 1200	Au delà de 1201
Tarifs du 11 au 14 avril	44	48	52	56
A partir du deuxième enfant et plus	36	40	44	48
Tarifs semaine	52	58	68	80
A partir du deuxième enfant et plus	47	53	61	72

Le règlement doit être fait à l'ordre de : ALSH la ferme saint pol

Les inscriptions sont à la semaine uniquement.

L'annulation de la semaine, d'une ou plusieurs journées pour convenance personnelle entrainera la facturation à prix coûtant.

Si l'absence est justifiée, seuls les jours de présence réels seront facturés au tarif journée. Le trop perçu sera paramétré dans notre logiciel sous forme d'avoir : pas de remboursement possible.

Pour les enfants extérieurs à la communauté de communes ou en vacances chez un membre de leur famille, ne sont pas prioritaire. Réponse le mardi 4 avril.

Contact : Florentine OUDOT
Les mardis et jeudis : 06 73 17 95 77
Courriel : ccpd.lafermestpol@orange.fr